

République française
DEPARTEMENT PAS DE CALAIS
Commune d'ETERPIGNY
Extrait du registre des délibérations 2018
DE 2018 030

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 26/11/2018

Présents : 8

L'an deux mille dix-huit et le quatre décembre 19 heures 00l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Régis BAES

Votants: 8

Pour: 8

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Régis BAES, Stéphane BACQUET, Jean-Michel CARIDROIT, Hervé DEPRET, Olivier DERON, Valérie DEVIS, Christophe DUBREUCQ, Thomas MEURILLON

Représentés:

Excusés: Sylvain MAJORCZYK

Absents: Isabelle COQUELLE, Karine COQUET

Secrétaire de séance: Jean-Michel CARIDROIT

Objet: AVIS SUR LE PARC EOLIEN A FONTAINE LES CROISILLES -

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier reçu de Monsieur le Préfet au sujet de l'enquête publique sur la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien à FONTAINE LES CROISILLES, présentée par la Société LA VOIE DES PRETRES. L'enquête publique a lieu pendant un mois du 5 novembre au 5 décembre 2018 inclus, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre à la mairie de FONTAINE LES CROISILLES, siège de l'enquête où un commissaire-enquêteur sera présent.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur cette demande d'autorisation.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité donne un avis négatif sur la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien sur le territoire de la commune de FONTAINE LES CROISILLES par la Société LA VOIE DES PRETRES.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits ont signé au registre les membres présents.

Pour certifié conforme,
Le Maire,
Régis BAES

